

DEPARTEMENT : GARD
ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

EXTRAIT
 du registre des Délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes « Terres Solidaires »

Séance du 5 juin 2013

L'an deux mille treize et le cinq juin à 9 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à Valleraugue, sous la présidence de Monsieur Martin DELORD.

Présents : ABBOU François – ANDREO Grégoire - ANGELI Laurette - ANTON Jean-François - BALSAN Jacques - BENEFICE Patrick – BOUDES André – BOUDEVILLE Fatiha - BOURELLY Régis - BOYER Jean-Pierre – CASTEILTORT Claude – DE LATOUR Henri – DEL BUCCHIA Françoise - DELORD Martin - FESQUET Jérôme – FINE Jean-Louis - ISZEZUK Huguette – MACQ Madeleine – MARTIN Régis – MAURIN Francis – PATRINOS Renée – PIBAROT Christian – TESTA Eric - THION Jean-Claude - VIDAL Thomas (quitte l'assemblée à 10 h) - VIVENS Lucien.

Absents : BROUILLET Bernard – CAPMAS Michel - D'ARNAL Christiane (donne procuration à VIDAL Thomas) – DURAND Yves (donne procuration à ISZEZUK Huguette) - EYRAL Véronique (donne procuration à VIVENS Lucien) – MACQUART Bernadette - SALTET Guy - TEISSIER Monique - ZANCHI Jocelyne.

Objet : Tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères – Année 2013

Monsieur le Président informe les délégués de la nécessité de fixer les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2013.

Lors de la fusion, des disparités existaient entre les territoires mais tous étaient à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Lors de la préparation budgétaire, le président a demandé à la commission déchets de travailler sur l'harmonisation des tarifs.

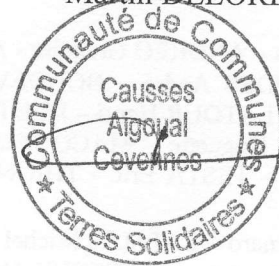
Suite aux propositions de la Commission déchets et après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs comme suit :

CATEGORIES	TARIFS
Famille / Résidence secondaire / Personne seule	180 €
Camping	10 € / emplacement
Gîte / Location saisonnière	100 €
Chambre d'hôte	30 €
Hôtel Restaurant et Centre de vacances de 1 à 15 chambres Traiteurs / Restaurants	300 €
Hôtel Restaurant et Centre de vacances avec plus de 15 chambres	450 €
Épicerie / Boulangerie / Pâtisserie / Café / Boucherie / Salon de coiffure / Garage mécanique / Crèche	150 €
Artisan / Entreprise BTP	100 €
Service administratif (Direction départementale de l'équipement / Parc national des Cévennes / Office National des Cévennes / Services communaux / Centre de secours des pompiers / La Poste / Gendarmerie / Observatoire Mont Aigoual / Office de Tourisme)	50 €

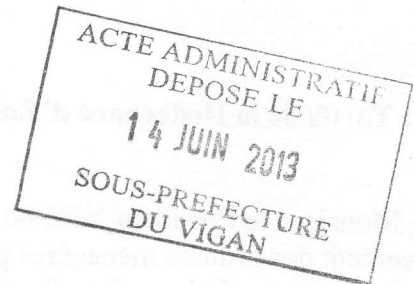
Profession libérale / Agence immobilière / Artisan d'art	70 €
Maison retraite et Centre Médical avec moins de 30 lits	45 € / lits
Maison retraite et Centre Médical de 30 à 50 lits	55 € / lits
Maison retraite et Centre Médical avec plus de 50 lits	58 € / lits
SCA Origine Cévennes	1 961 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Président,
Martin DELORD.



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le **13 JUN 2013**
De la publication le **20 JUN 2013**



TARIF	CATEGORIES
200 €	Carpiac
150 €	Champanelle
100 €	Champanelle
50 €	Champanelle
20 €	Champanelle
10 €	Champanelle
5 €	Champanelle
2 €	Champanelle
1 €	Champanelle
0,50 €	Champanelle
0,25 €	Champanelle
0,10 €	Champanelle
0,05 €	Champanelle
0,02 €	Champanelle
0,01 €	Champanelle